

Site de la Poudrière : le Smiddev éteint « l'incendie »

Jacques Morenon, président du Syndicat pour le traitement des déchets de l'Est-Var, affirme que le terrain situé sur la commune de Puget ne fait pas l'affaire pour accueillir une unité de valorisation

Jacques Morenon y tient absolument : « Il faut, dit-il, éteindre l'incendie avec un Canadair, tuer la rumeur dans l'œuf. » Bref, mettre fin à l'agitation ambiante, en soufflant le feu qui couve le long de la RD4, du côté de Puget-sur-Argens. Mais de quoi donc parle le président du Syndicat pour le traitement des déchets de l'Est-Var (Smiddev) ?

Ni plus ni moins que de l'excitation qui, depuis quelques jours, semble s'être emparée des riverains de l'ancien terrain militaire de la Poudrière, ceux des domaines du Pin de la Lègue à Fréjus et de la Lieutenant à Puget.

Sur place, le bruit qui court fait état de l'installation prochaine sur ce vaste espace de 11 hectares racheté par la ville à l'armée, d'une unité de valorisation. Info ? Intox ? Jacques Morenon met d'en-

trée les pendules à l'heure : « Ce terrain ne convient pas pour ce genre d'installation. Il ne fait pas l'affaire, ce n'est pas le bon lieu. Parce qu'il y a ici des contraintes humaines et écologiques, et qu'une partie de la population pugétoise et fréjusienne s'y oppose. Cela veut dire que l'on pourrait aller vers quatre ans de contestation avant de poser la première pierre. Or, je ne veux pas prendre de retard. » Difficile d'être plus clair.

En quête d'un terrain

Mais ce qui est tout aussi clair, c'est que cette unité de valorisation – d'une superficie de 8 à 10 000 m² et d'un coût de 25 à 30 M€ – doit trouver à se loger sur le territoire. Le président du Smiddev le concède : « Je suis en recherche d'un autre terrain. Une étude globale a été lancée, dont je n'ai pas connaissance des der-



Jacques Morenon (médaille) l'affirme : le terrain de la Poudrière n'accueillera pas d'unité de valorisation. Un soulagement sans doute pour les riverains.

(Photos Adeline Lebel)

niers argumentaires, qui va nous permettre de choisir le site. » Et il le précise, « celui qui

poserait le moins de problèmes, c'est celui de Bagnols-en-Forêt. Le problème environne-

mental n'y existe pas, la difficulté sociale et humaine a été évacuée depuis longtemps.

Mon conseil syndical tranchera et, en parallèle, nous prendrons contact avec le maire, Michel Tosan, et d'autres maires pour voir comment cela pourrait se concrétiser. »

La Poudrière, en revanche, accueillera bien une station de valorisation des déchets verts par compostage. « Cela est acté. Cette station occupera 4,5 hectares de la superficie totale. Un bail va être conclu avec le maire de Puget pour exploiter le site et le reste du terrain sera laissé à la disposition de la commune. »

À noter que le Smiddev va également proposer au conseil départemental de financer un rond-point sur la RD4. « De quoi faciliter la circulation des poids lourds appelés à se rendre sur le site, mais aussi casser la vitesse des usagers », conclut le président, décidément pas avare d'annonces.

ÉRIC FAREL

efarel@nicematin.fr